

0. Amée
8 41033

QUITTANCE DES RENTES DE
L'HOTEL DE VILLE DEUX SOLS



96 Je soussigné Louis Tiberge prestre & supérieur du seminaire des
missionnaires étrangers etably a paris, et en ceste qualite' procureur
ne' du seminaire de quebec en la nouvelle france tny audis
seminaire des missionnaires étrangers de paris, Confesse avoir reçu et

La somme de huit cent quatre livres seize sols deux deniers
pour les premiers et derniers six mois de la presente année
cyl' quatre vingt seize a cause de pareille somme de rente
constituée au profit dud. seminaire de quebec sur les aydes et
gabelles le dix septiesme jour de septembre de lad. presente année
cyl' quatre vingt seize, dont le quittance j'ay apose' le
seau dud. seminaire. fait a paris le seiziesme jour d'octobre cyl' 2
quatre vingt seize.

Tiberge.

C. 274

m. e. sicut

1737

REVUE DE LA
MAYORALTE DE MONTREAL

1737
11033
11034

Le dit sieur de la Riviere a fait dire par son
interlocuteur le sieur de la Riviere de la
part de la dite ville de Montreal que le
dit sieur de la Riviere a fait dire par son
interlocuteur le sieur de la Riviere de la
part de la dite ville de Montreal que le

dit sieur de la Riviere a fait dire par son
interlocuteur le sieur de la Riviere de la
part de la dite ville de Montreal que le
dit sieur de la Riviere a fait dire par son
interlocuteur le sieur de la Riviere de la
part de la dite ville de Montreal que le

1737

1737

Canada.

D

Pièce signée sur velin; Paris, 16 oct. 1696; in 8.

Quittance de 804 l. 11 s. 2 d. de rente
sur les aides et gabelles, au profit
du séminaire de Québec, signée par
« Louis Têberge, prestre supérieur du
séminaire des missions étrangères établi
à Paris, et en cette qualité procureur
né du Séminaire de Québec en la
Nouvelle France, vuy audit séminaire
des missions étrangères. »